



# **2021 UEC Mountain Bike Marathon European Championships (XCM) & Raid Evolénard**

**Evolène – Valais - Switzerland  
19 - 20 June 2021**

## **Plan de Protection COVID**

*(v\_3.2)*



## 1. INTRODUCTION

Ce document décrit le plan de protection COVID-19 pour l'ensemble des activités se déroulant dans le cadre du Raid Evolénard, course populaire qui accueille cette année les Championnats Européen de VTT Marathon.

Ce concept de protection COVID-19 suit les recommandations en vigueur des autorités médicales du canton du Valais ainsi que de Swiss-Cycling. Il sera mis à jour en fonction d'éventuelles nouvelles directives définies par les autorités. Chaque revue du concept de protection COVID-19 sera approuvé par les autorités respectives (autorités cantonales et Swiss-Cycling) afin d'organiser des compétitions dans un environnement sécurisé.

Ce concept est élaboré de manière à couvrir les trois phases de l'événement (montage, jours de compétitions et démontage), les différentes compétitions et les groupes de personnes.

Dans les différentes compétitions, nous distinguons les courses élites (homme/ femme) et les courses Master qui ont lieu le dimanche et les courses populaires et les courses enfants qui ont lieu le samedi. Parmi les groupes de personnes concernées, nous entendons les athlètes et leur équipes, le comité d'organisation, UEC, staff, volontaires, presse, invités...

Sur la base de la participation historique au Raid Evolénard ainsi qu'aux championnats Européens, nous estimons le nombre de personnes concernées comme suit :

	Athlètes, équipes	Organisation	Presse	Invités	Total
Courses élites	600	250	50	50	950
Courses Master	300	0	0	0	300
Total dimanche	900	250	50	50	1250
Courses populaires	600	200	0	0	800
Courses enfants	400	50	0	0	450
Total Samedi	1000	250	0	0	1250

Le concept de sécurité COVID-19 a pour objectif d'assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées dans cet évènement.

## 2. SITUATION ACTUELLE

En date du 7 Juin, reflétant les mesures COVID des différentes autorités :

<b>Courses élités</b>	Les mesures actuelles permettent l'organisation des Championnats Européens suivant le protocole détaillé dans ce document.
<b>Courses Master</b>	Les mesures actuelles permettent l'organisation des Championnats Européens suivant le protocole détaillé dans ce document.
<b>Courses populaires</b>	L'organisation des courses populaires est permise avec une participation de 50 personnes maximal par départ
<b>Courses enfants</b>	L'organisation des courses enfants est permise.

### **3. MESURES GENERALES ET RESPONSABILITE INDIVIDUELLE**

Les exigences sanitaires en matière de prévention épidémiologique ont été émises par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral du sport (BASPO) et Swiss Olympic, et s'appliquent à toutes les compétitions.

Le concept de protection s'appuie sur la responsabilité individuelle, afin de réduire le risque de transmission d'une infection respiratoire aiguë. Les principes de base des règles de prévention de la transmission de l'infection sont les suivants :




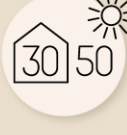












- Se laver les mains régulièrement avec du savon et de l'eau, ou du désinfectant, pendant au moins 30 secondes ;
- Éviter de toucher les yeux, le nez ou la bouche avec les mains ;
- Eternuer ou tousser dans le pli du coude ;
- Respecter la distance de sécurité d'au moins 1.5m ;
- Port obligatoire du masque, même si la distance sociale de 1.5m est respectée ;
- Rester à la maison en cas de symptômes de COVID-19 ou de symptômes grippaux ;
- Inscription vivement recommandée sur l'application « SwissCovid » ;
- Vaccination contre la COVID vivement recommandée

Les directives détaillées sont à disposition via les liens suivants :

- [OFSP](#)

**Federal Council eases coronavirus measures** 26.05.2021

Stabilisation phase begins on 31 May. Now applicable:

 <b>Reopened:</b>  Restaurants and bars  Spas and thermal baths	 <b>Easing of restrictions for private gatherings</b> Indoors: up to 30 people Outdoors: up to 50 people	
 <b>Easing of restrictions for events</b>  In general up to 50 people	 Public attendance (sports and cultural events), religious services  Indoors: up to 100 people and 1/2 of venue capacity  Outdoors: up to 300 people and 1/2 of venue capacity	
 <b>Easing of restrictions for sports and cultural activities</b> Up to 50 people at amateur sports and cultural events. Public allowed at matches.	 <b>No capacity restrictions for face-to-face teaching</b> Prerequisite: approved testing plan. Applies for higher and adult education institutions	
 <b>Quarantine no longer required for those vaccinated</b> Applies for contact and travel quarantine	 <b>Easing of requirement to work from home</b> Working from home a recommendation rather than requirement for companies that test regularly	
<b>Still applicable:</b>  Closed: clubs and discos	 Large-scale events banned (except pilot events)	 Recommendation: Get yourself tested!

- [BASPO](#)
- [Swiss Olympic](#)

#### 4. STRUCTURE DU CONCEPT DE SECURITE

Le concept de protection du Raid Evolénard est composé des axes suivants :

- Limiter l'accès à la course pour faciliter le traçage d'éventuels cas positifs en mettant en place un **système d'accréditation** stricte ;
- Gérer le risque de contamination en exigeant un **test COVID négatif de moins de 72h** avant l'arrivée sur le site de course ou une attestation de vaccination pour le groupe rouge. Lorsque l'arrivée sur le site de la manifestation se fait plus de 72h avant la manifestation, une accréditation anticipée peut être effectuée, dans les locaux d'Evolène région tourisme.
- **Limiter les contacts entre personnes** en groupant les personnes (par couleur), en limitant l'accès aux zones d'arrivée et de départ et les flux de trafic dans ces zones;
- Assurer une **communication efficace** pour faciliter une intervention immédiate lors des cas positifs ;

- Mettre en place des **mesures spécifiques liées à la nature d'une compétition de VTT** ;
- **Responsabiliser** tous les acteurs à respecter le concept de sécurité

#### 4.1 ACCREDITATIONS

L'accès aux sites d'arrivée et de départ du Raid Evolénard sera strictement contrôlé et ne sera possible que pour les personnes accréditées. Chaque personne souhaitant recevoir son accréditation doit s'enregistrer et signer l'adhésion au plan de protection COVID. Il existe 2 centres d'accréditation : salle de Gym d'Evolène pour les groupes rouge et les locaux d'Evolène région Tourisme pour la groupes jaune (et le groupe rouge pré accréditation les jours précédents la manifestation).

Une accréditation peut être donnée pour l'un des cinq groupes :

Rouge	Tous les athlètes courant le dimanche et les personnes en contact direct avec eux. Plus précisément, ce sont les athlètes, les entraîneurs, les accompagnants, les mécaniciens.
Bleu	Toutes les personnes actives dans l'organisation du Raid Evolénard, dans la zone de départ / arrivée ou à d'autres endroits de la compétition : bénévoles, officiels des courses, fournisseurs externes.
Jaune	Tous les membres des médias tels que les producteurs, les journalistes, les commentateurs TV et radio, les photographes et les techniciens.
Vert	Toutes les personnes qui assistent à la compétition, à savoir les invités, les VIP et les sponsors.
Marron	Athlètes courant le samedi et personnes en contact direct avec eux. Plus précisément les athlètes, parents, entraîneurs, mécaniciens, accompagnants. Une accréditation (maximum) sera attribuée par enfant.

Les accréditations sont distribuées ainsi :

- Accréditations rouges, numérotées de 1 à 1000 ;
- Accréditations bleues, numérotées de 1001 à 1250 ;
- Accréditations jaunes, numérotées de 1301 à 1350 ;
- Accréditations vertes, numérotées de 1401 à 1450 ;
- Accréditations marrons, numérotées de 2001 à 3000

Si la demande pour des accréditations est supérieure au nombre d'accréditation pouvant être distribuée, la task force décidera de l'attribution des accréditations.

Ces accréditations de couleurs différentes ont pour but de:

- Identifier quelles personnes ont accès aux différents sites de compétitions (en particulier zone de départ, d'arrivée, feed zone...) et quand;
- Grouper les personnes pour limiter les interactions ;

#### Personnes non accréditées

Toute **personne non accréditée** n'aura pas accès aux sites d'arrivée et départ de la compétition.

Le Comité d'organisation mettra en place les mesures suivantes pour éviter les regroupements de plus de 50 personnes :

1. Dans les zones à risques que sont la zone de départ, la zone d'arrivée et la traversée du village, des annonces micro seront effectuées pour rappeler la nécessité de garder ses distances et que les regroupements de plus de 50 personnes sont interdit. Des affiches rappelant ces mesures et l'obligation de port du masque seront mises en évidence dans ces zones.
2. La course se déroulant sur des chemins et routes publiques, l'accès ne sera pas fermé mais les bénévoles présents sur les 78km du parcours sensibiliseront d'éventuels promeneurs à l'interdiction de regroupement de plus de 50 personnes et à la nécessité du maintien des distances.
3. La seule exception à cette règle est la zone de départ immédiate puisqu'il s'agit d'un départ conventionnel « en masse »

## 4.2 HYGIENE ET SECURITE SUR LE SITE

Seules les personnes en bonne santé, sans symptômes, sont autorisées sur le site des compétitions. Les symptômes qui font foi sont : fièvre, toux, essoufflement, difficultés respiratoires, perte de goût et odorat.

### 5.2.1 Hygiène et mesures de protection

Les mesures de protection de la Confédération et du Canton du Valais sont appliquées par toutes les personnes présentes. Des désinfectants seront fournis en suffisance et placés aux endroits stratégiques de passages. Toutes les surfaces de contact seront régulièrement désinfectées.

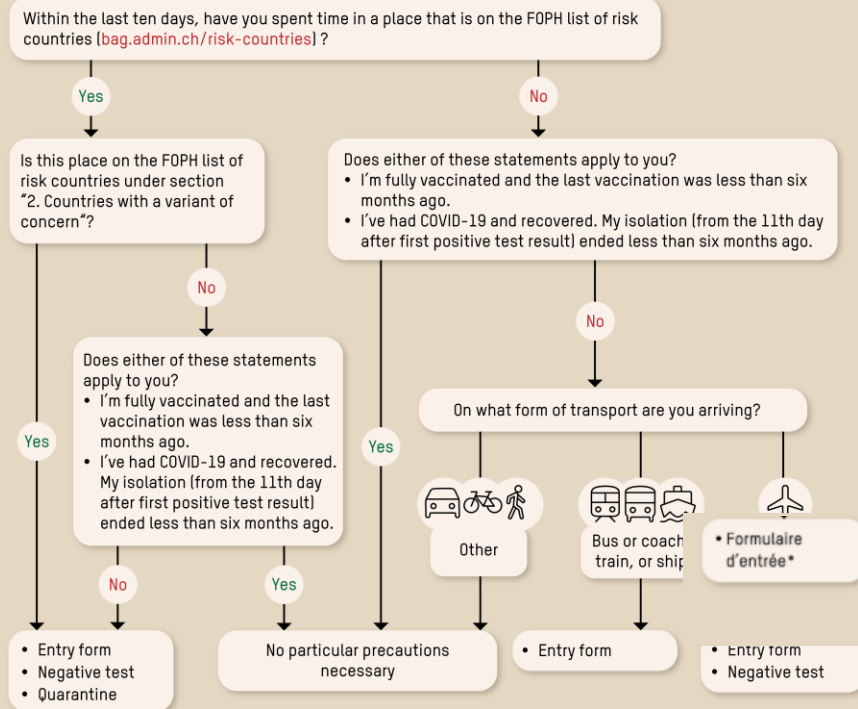
### 5.2.2 Masques de protection

Les athlètes devront maintenir le port du masque lors de l'entrée dans la zone de départ. Ils pourront l'enlever une minute avant le départ de leur course respective ainsi que lors des périodes d'échauffement en petit groupes en accord avec les directives actuelles. A l'arrivée de la course, l'organisation donnera un masque à chaque participant âgé de plus de 12 ans afin qu'il puisse quitter la zone d'arrivée en toute sécurité. Le Comité d'organisation prévoit suffisamment de masques en réserve.

### 5.2.3 Testing pour la COVID-19

## Coronavirus: Entering Switzerland

Notice for foreign nationals: It is possible that you are not allowed to enter Switzerland. You will find information on the website of the State Secretariat for Migration SEM at [sem.admin.ch/risk-countries](http://sem.admin.ch/risk-countries). The overview of health-related measures at the border does not tell you whether or not you are allowed to enter.



Read the detailed rules: this is a simplified overview. There are exemptions and rules that are not shown. You can find information at [bag.admin.ch/entry](http://bag.admin.ch/entry).

L'organisation va renforcer les mesures mises en place par le gouvernement relatives à l'entrée en Suisse, détaillées sur le [site du gouvernement](http://site.du.gouvernement) et visibles ci-dessus.

Les athlètes et leurs équipes appartenant au groupe rouge seulement sont exemptés de quarantaine parce qu'ils voyagent pour une raison de travail importante qui ne peut pas être reportée.

### Testing du groupe rouge et jaune

L'ensemble des athlètes et des accompagnants du dimanche et les représentants du média devront présenter un test PCR ou antigénique négatif (< 72h) au moment de s'accréditer. Les personnes pouvant présenter une attestation de vaccination complète seront exemptée de test.

Le formulaire d'adhésion au plan COVID-19 ainsi qu'une copie de l'attestation fournie seront conservés pour une durée de 14 jours par le responsable COVID-19 avant d'être détruits. Dans le cas d'un éventuel cluster se déclarant dans les deux semaines suivant la manifestation, les documents seront gardés de manière prolongée à d'éventuelles fins judiciaires.

En dehors de ces conditions, l'accréditation ne sera pas délivrée.



## Testing du groupe bleu, marron et vert

Tous les adultes du groupe bleu, marron et vert sont encouragé de faire un autotest avant de venir à l'événement, mais il n'y a pas d'obligation pour faire le test.

Les mesures de COVID appliquées assurent qu'il n'aura jamais un regroupement de plus de 50 personnes dans chaque groupe et qu'il n'y aura pas de mélange entre les groupes. Pour assurer la sécurité de l'événement, chaque personne doit quand même être accrédité et laisser ces coordonnées (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone) pour permettre un traçage des contacts. Ces coordonnées seront gardé durant 14 jours par le responsable COVID-19 avant d'être détruits. Dans le cas d'un éventuel cluster se déclarant dans les deux semaines suivant la manifestation, les documents seront gardés de manière prolongée à d'éventuelles fins judiciaires. En dehors de ces conditions, l'accréditation ne sera pas délivrée.

## Centres de dépistage

Les centres de dépistages plus proche du lieu de la course sont à

### Centre de dépistage de l'Hôpital de Sion

Avenue du Grand-Champsec 80, 1951 Sion

<https://www.hopitalduvalais.ch/fr/coronavirus-covid-19-informations/depistage-covid-19.html>

### Centre de dépistage de la Polyclinique de Valère

Avenue de la Gare 27, 1950 Sion

<https://www.cliniquevalere.ch/policlinique/>

### Drive-in du Laboratoire SYNLAB à Conthey

Rue des Industries 11, 1964 Conthey

<https://booking.mysynlab.ch/fr/drive-in-vs>

Une liste complète peut être vérifié sur <https://www.onedoc.ch/en/covid-testing-center/sion> .

Les frais des tests sont à la charge de la personne testée.

## 4.3 LIMITATIONS DES CONTACTS

La limitation des contacts est une des mesures les plus efficaces pour limiter la propagation du virus.

Les mesures suivantes aident à limiter les contacts :

- Limitation des contacts entre les groupes/ couleurs
- Limitations de l'accès aux zones de départs/ arrivée/...
- Encourager la limitation des contacts autour des participants en lien avec les hébergements
- Fermeture des vestiaires, restaurations pour staff/ participants et autres espaces communs ;
- Ajustement de la cérémonie de remise des prix.



### **Spécifiquement pour l'hébergement :**

Les structures d'hébergement présent sur le Val d'Hérens est composée d'hôtels de faible capacité (la plupart comportant entre 20 – 30 places) et de location de chalets individuels participant d'eux-mêmes à la limitation des contacts d'avant et d'après course.

Dans les hébergements, le concept général de protection de [GastroSuisse](#) s'applique.

### **Pour la cérémonie de remise des prix :**

La cérémonie protocolaire de remise des prix a lieu exclusivement dans la zone d'arrivée. Les participants sont limités aux athlètes, un représentant de l'UEC, un représentant du Comité d'organisation, un hôte, une hôtesse et un enfant (gagnant du concours « remise des médaille » ou nous choisissons un enfant qui peut remettre les médailles au gagnants). La remise des prix aura lieu au plus vite après l'arrivée du troisième coureur. Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes présentes lors de la remise des prix (âgé de > 12 ans).

### **Suivi des contacts étroits**

Tous les athlètes, équipage, bénévoles et assistants doivent donner leurs coordonnées à l'organisateur pour permettre un suivi des contacts. Les athlètes et leurs équipages le font en même temps que l'accréditation pour la course. Les contacts des bénévoles sont pris par le responsable des bénévoles. Tous les contacts seront partagés avec le préposé COVID-19 Kris Broekaert seulement et seront conservé pendant 14 jours. En cas de cas de COVID-19 positif dans les deux semaines suivant la manifestation, ces contacts seront partagés avec les autorités sanitaires et éventuellement une société annexe pour permettre une transmission rapide de l'information et une mise en quarantaine immédiate.

### **Restauration pour staff/ restauration**

Sur le site du Raid Evolénard, les options de restaurations seront limitées à des options « à l'emporter ». L'organisation assura des espaces assises en plein air et veillera que les règles de distanciation sociale sont respectées.

Également, un repas sera fourni aux bénévoles avec obligation de manger de manière isolée. Pour les autres personnes présentes, en dehors des ravitaillements, il n'y aura pas de zone d'alimentation dans l'espace d'arrivée. Le concept général de protection de [GastroSuisse](#) s'applique.

## **4.4 POINTS DE CONTACTS ET COMMUNICATION**

### **4.4.1 Préposé COVID-19**

Le Comité d'organisation a désigné un répondant officiel pour la COVID-19, dont les tâches sont les suivantes :

- Interface avec les autorités communales, cantonales et fédérales ;
- Interlocuteur pour les équipes ;
- Responsable du traçage des contacts et de l'application des conditions cadres en vigueur;
- Accompagnement des équipes dès l'entrée sur le site des compétitions et prise de contact avec les cadres Swiss-Cycling, UCI et l'UEC;

Le préposé COVID-19 est atteignable chaque jour, entre 7h00 et 22h00 par les autorités cantonales, jusqu'à 14 jours au moins après la fin de la manifestation. Le responsable officiel COVID-19 fait également partie de la Task Force afin que la circulation des informations soit assurée.

#### **Coordonnées du Préposé COVID-19 :**

Kris Broekaert

[krisbroekaert@hotmail.com](mailto:krisbroekaert@hotmail.com)

+41 79 571 83 15

#### **4.4.2 Task Force COVID-19**

Les plan COVID-19 du Raid Evolénard a été développé en consultations avec :

- Préposé COVID-19 du Comité d'organisation : Kris Broekaert
- La cellule COVID du canton de Valais
- Le cellule COVID de Promotion Santé Valais
- Représentant de l'UEC : Vladimirov Petsas
- Médecin de la course : Pernet Manuel
- Représentants du Comité d'organisation : Florian Chevrier

Ces représentants seront contactés et informé quand des changements au plan COVID sont nécessaire. Cette version du plan COVID a reçu un avis positif de la cellule COVID du Canton de Valais.

#### **4.4.3 Comportement en cas de symptômes**

Lors de l'accréditation, chaque personne accréditée à l'événement est encouragée d'installer l'application SWISSCOVID afin de garantir une traçabilité précise des contacts étroits de toutes les personnes accréditées. Un contact étroit est défini comme un contact prolongé (> 15 minutes) ou répété alors que la distance sociale de 1.5m n'est pas respectée sans mesures de protections.

Chaque personne accréditée doit suivre la démarche suivante quand des symptômes de COVID sont observés :

1. Personne accréditée présentant des symptômes  
↓
2. La personne concernée doit immédiatement se placer en auto-isolément et annonce à son chef d'équipe ou responsable hiérarchique  
↓
3. Annonce au préposé COVID-19 qui détermine avec le médecin de course si un test COVID-19 doit être réalisé. Si le test est négatif, la personne peut retourner dans son groupe.  
↓
4. Lors d'un test positif, information de la Task Force aux autorités cantonales (médecin cantonal). Les autorités cantonales et la Task Force prennent la décision quant aux prochaines étapes (test, départ, quarantaine,...).

5. Le préposé est responsable de la mise en exécution des directives des autorités cantonales. Les informations doivent être validées par la Task Force avant d'être transmises à des tiers (médias, ...)

#### 4.4.4 Diffusion de l'information

Dans toutes les zones où il risque d'y avoir des regroupements (entrées et sorties de zones,...), des panneaux d'information concernant les consignes de sécurité sont mis en place. En outre, le speaker rappellera régulièrement les mesures de sécurité.

### 4.5 MESURE SPECIFIQUE LIEE A LA COMPETITION DE VTT

#### Zone de départ

##### **Pour les courses des championnats Européens (dimanche)**

Pour ce type de compétition un départ en masse est indispensable. Lors du départ, un groupe de plus de 50 personnes est dès lors inévitable.

Malgré ce regroupement, nous réduisons au minimum ce risque en :

1. Excluant de la zone de départ les personnes non indispensables (y compris encadrement sans dossard)
2. Demandant aux athlètes de garder le masque jusqu'à une minute avant le départ ;

Le départ de la course sera placé à l'extérieur du village pour limiter les interactions et faciliter la création de zones d'attente spacieuses pour les coureurs.

##### **Pour les courses populaires (Samedi)**

Le départ de la course sera placé à l'extérieur du village pour limiter les interactions et faciliter la création de zones d'attente spacieuses pour les coureurs.

Les courses des populaires se dérouleront en groupes de 50 personnes. Lors de l'inscription, chaque participant est demandé d'estimer sa vitesse moyenne pour la course. Basée sur cette information, l'organisation va créer des groupes de 50 personnes maximum et organiser des départs échelonnés chaque 5 minutes. Les participants les plus vite partent en premier avant d'éviter au maximum les passages sur le parcours et les interactions entre coureurs.

Au départ, différentes zones séparées permettent l'accueil et départ des participants sans contact entre différents groupes. Seulement une minute avant le départ, les athlètes peuvent enlever leur masque avant le départ de leur course.

##### **Pour les courses d'enfants**

Le Raid Evolénard organise des courses pour enfants nés en 2001 ou après. Pour les plus jeunes athlètes, des accompagnateurs seront indispensables (<14 ans). Pour assurer qu'hormis lors des départs il n'y ait pas plus de 50 personnes qui se réunissent, le Comité d'organisation organisera des zones d'attente où 50 jeunes athlètes et leur accompagnateur pourront patienter avant le départ (au cas où il y a plus de 50 jeunes dans une catégorie). Pour les enfants n'appartenant pas à un groupe de 50 enfants avec un accompagnateur, un bénévole par groupe de 50 enfants sera mis à disposition avant la course jusqu'au départ, puis il récupérera les enfants lors de l'arrivée et appellera les parents de manière successive pour permettre un retour échelonné des enfants.

### **Centre de presse et conférence de presse**

Le centre de presse est uniquement accessible au groupe de personne « JAUNE », et sur présentation de la carte d'accréditation. Les places de travail seront espacées d'au moins 1.5m. Du matériel de désinfection de surface sera mis à disposition pour permettre la désinfection des postes lors de l'arrivée et du départ du poste.

Seuls les athlètes, les responsables des médias de l'UEC et du Comité d'organisation seront admis à la conférence de presse et dans le centre de presse. Le port du masque est obligatoire durant les interviews et la conférence de presse.

### **Événement VIP pour les invités des Championnats Européens**

Une petite groupe d'invités (les sponsors majeures et les représentants des gouvernements (Swiss-cycling, UCI, UEC, gouvernement du Valais) sont invités pour venir voir l'événement. Cette groupe (groupe verte) de moins de 50 personnes se déplace dans une bulle sans contact étroite avec des autres groupes et spécifiquement les coureurs.

## **4.6 RESPONSABILITE**

Tous les participants respectent le concept de protection de manière solidaire et avec un haut degré de responsabilité personnelle !

La responsabilité de la mise en œuvre et du contrôle des mesures prescrites durant la manifestation incombe au Comité d'organisation. Le préposé COVID-19 est responsable du respect de ces mesures.

Toutes les personnes présentes doivent signer une déclaration attestant que le concept de protection a été lu et compris, avant de recevoir leur accréditation.

Tous les participants à l'événement sont tenus de mettre en œuvre les mesures prescrites de manière cohérente et de signaler immédiatement tout symptôme de maladie apparaissant durant la manifestation ou au maximum 14 jours après celle-ci au préposé COVID-19.

Les exploitants d'installations / d'exploitations externes sont responsables des conditions-cadres et des concepts de protection de leurs installations / exploitations.